



ATELIER DU TERRITOIRE



23 / 24 avril 2018

1. Introduction rappel

1.1 Rappel du déroulement

Le Schéma de Cohérence Territoriale entre dans sa phase de réalisation réglementaire. L'objectif est de produire à partir de Juin 2018 le diagnostic stratégique et l'Etat Initial de l'Environnement, qui devront être validés cette même année.

3 ateliers territoriaux ont été organisés avec les acteurs du territoire :

- Atelier « Environnement », le lundi 23 avril du 10h à 12h30
- Atelier « Structuration du territoire, mobilités, équipements, démographie et logements », le mardi 24 avril de 10h à 12h30
- Atelier « Économie, agriculture, tourisme et paysages », le mardi 24 avril de 14h30 à 16h

Ces ateliers ont permis de :

- Partager la 1ère lecture du diagnostic territorial sur les différents champs thématiques
- Enrichir les analyses/ compléter/ fournir des éléments et données complémentaires
- Cibler les approfondissements à réaliser pour compléter la lecture des enjeux territoriaux et préparer utilement la phase de projet

1.2 Participants :

Les ateliers ont réuni environ 43 acteurs du territoire.

La répartition par ateliers est la suivante :

- Atelier « Environnement » : 16 participants
- Atelier « Structuration de territoire, mobilités, équipements, démographie et logements » : 7 participants
- Atelier « Économie, agriculture, tourisme et paysages » : 20 participants



2. Synthèse des débats

Atelier « Économie, agriculture, tourisme et paysages »

Les enseignements de l'atelier

Cet atelier a bénéficié d'une mobilisation particulièrement forte puisqu'une vingtaine d'acteurs se sont déplacés pour contribuer à affiner le diagnostic du SCoT de la Vallée de la Drôme Aval. Cette affluence souligne l'importance de ces thématiques pour le territoire. Les discussions ont notamment beaucoup porté sur les questions des zones d'activités et commerciales, de l'agriculture et du tourisme.

La partie « Agriculture » a fait l'objet de nombreux échanges entre chambre consulaire, représentants des agriculteurs, opérateur foncier et intercommunalité. Ils ont permis d'identifier les principales difficultés du territoire : l'accès au foncier et le bâti, notamment handicapants pour les installations, le contrôle de l'urbanisation qui tend à se développer sur les secteurs les plus productifs, et pour finir le devenir de l'irrigation, important pour la vitalité économique de l'agriculture mais confronté à une très forte pression sur la ressource. Certaines filières mériteraient par ailleurs une attention particulière (avicole notamment).

Notons toutefois que la thématique « Paysage » n'a été abordée qu'indirectement, à travers les autres thématiques, et ce par manque de temps.

Tableaux de synthèse des contributions

ÉCONOMIE TERRITORIALE	
Compléments, discussion sur le diagnostic présenté	
>	Les initiatives locales (Brin de terroir....) sont déjà dans les bases de données.
Études/sources de données à mobiliser	
>	Etudes et/ou données sur le territoire produites par la Banque de France sur la richesse dégagée par les grands secteurs d'activités. Une recherche sera menée pour savoir si des données existent à l'échelle du département. Les données financières sont rares à l'échelle infra communale.
Analyses complémentaires / approfondissements attendus	
>	Comparer les chiffres du chômage Pôle Emploi entre deux dates si possible.
>	Si possible, il serait intéressant de recueillir des données sur le chiffre d'affaires, la valeur ajoutée des entreprises du territoire. Ces données ne sont pas publiées et sont payantes.
Grands enjeux et pistes pour la suite	
>	

OFFRE COMMERCIALE
Compléments, discussion sur le diagnostic présenté
<ul style="list-style-type: none"> > Le marché de Beaufort-sur-Gervanne n'est pas en difficulté. > Les zones commerciales empiètent sur le foncier agricole. > Le développement du commerce doit s'effectuer en lien avec les dynamiques démographiques. Les commerces de type « associatifs » (ex. épicerie à Beaufort-sur-Gervanne) doivent être accompagnés par la collectivité.
Études/sources de données à mobiliser
<ul style="list-style-type: none"> > La liste des marchés (permanents et estivaux) est à compléter.
Analyses complémentaires / approfondissements attendus
<ul style="list-style-type: none"> > Identification des initiatives locales en matière de commerce : ex. AMAP > Intégrer le e-commerce dans le diagnostic.
Grands enjeux et pistes pour la suite
<ul style="list-style-type: none"> > Le développement du commerce doit se faire en adéquation avec une recherche de préservation du foncier agricole. Il doit également répondre aux attentes du territoire et à ses dynamiques démographiques.

AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE
Compléments, discussion sur le diagnostic présenté
<ul style="list-style-type: none"> > La volonté du territoire est de ne pas développer de l'activité logistique fortement consommatrice en espace si elle ne génère que peu d'emplois. > Une offre diversifiée en immobilier d'entreprises doit être développée (parcours résidentiel).
Études/sources de données à mobiliser
<ul style="list-style-type: none"> >
Analyses complémentaires / approfondissements attendus
<ul style="list-style-type: none"> > Identification des dents creuses et des espaces encore disponibles en ZAE.
Grands enjeux et pistes pour la suite
<ul style="list-style-type: none"> >

ÉCONOMIE AGRICOLE
Compléments, discussion sur le diagnostic présenté
<ul style="list-style-type: none"> > Malgré les chiffres du RGA, l'impression des acteurs est que dans le département de la Drôme, de façon générale, la transmission des exploitations agricoles entre parents et enfant semblent relativement assurée. Elle est plus délicate dans un contexte hors familial.

ÉCONOMIE AGRICOLE

- > Le territoire est attractif pour les jeunes agriculteurs qui éprouvent, néanmoins, quelques difficultés pour s'installer, notamment à cause du manque de foncier disponible et des réglementations sur le bâti.
- > Une nette tendance à la spécialisation des exploitations s'observe sur le territoire du SCoT, en même temps qu'une diminution du nombre d'exploitations.
- > Une des spécificités de l'économie agricole du territoire réside en la forte représentation de l'agriculture biologique. A noter également que celle-ci nécessite plus de main d'œuvre que l'agriculture conventionnelle et souligne le fort rôle économique de l'agriculture sur le territoire.
- > La filière avicole mérite de faire l'objet d'une attention particulière, notamment concernant les bâtiments d'exploitation (installation, abandon, désamiantage, ...).

Études/sources de données à mobiliser

- > La SAFER a réalisé en 2007 un diagnostic foncier agricole très complet sur un territoire élargi. Il est envisageable de demander à la SAFER une actualisation de certaines données.
- > La Direction Départementale des Territoires (DDT) dispose de la localisation à la parcelle de l'agriculture biologique (à partir des données PAC).
- > La coopérative agricole ValSoleil de Crest dispose de données sur la filière avicole.
- > La chambre d'agriculture de la Drôme a réalisé une étude sur le désamiantage des anciens bâtiments agricoles. Néanmoins, la question du financement reste en suspens.
- > Il est important de bien distinguer la vente directe sur l'exploitation et la vente collectives dans les magasins de producteurs.

Analyses complémentaires / approfondissements attendus

- > Concernant les traitements quantitatifs relatifs à l'économie, il faut veiller à travailler en « équivalent temps plein » pour intégrer l'emploi saisonnier.
- > L'association AgriTravail dispose des chiffres concernant l'emploi saisonnier sur le département de la Drôme.

Grands enjeux et pistes pour la suite

- > L'accès au foncier et au bâti agricole sont des conditions nécessaires à la pérennisation de l'activité via l'installation.
- > Une réflexion d'ensemble doit être menée sur l'eau pour l'agriculture avec l'idée de réussir à stocker l'eau excédentaire en hiver pour pouvoir l'utiliser lorsqu'elle vient à manquer dans l'été.

PATRIMOINE AGRICOLE

Compléments, discussion sur le diagnostic présenté

- > Pas d'étude spécifique sur la qualité agronomique des sols à la connaissance des participants.
- > De manière générale, la consommation foncière est forte du Rhône jusqu'à Crest. Elle touche ainsi des terres fortement productives et des filières comme l'arboriculture qui emploient une main d'œuvre conséquente.
- > Les activités de loisirs peuvent avoir un fort impact sur le foncier agricole.

PATRIMOINE AGRICOLE
<ul style="list-style-type: none"> > Une tendance à la déstructuration localisée des espaces agricoles à cause du mitage a été observée sur le territoire. > La composante paysagère de la forêt est rappelée.
Études/sources de données à mobiliser
<ul style="list-style-type: none"> > Données SAFER sur l'impact des activités de loisir sur le foncier agricole. > Le CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) dispose de données concernant la filière amont des propriétaires privés.
Analyses complémentaires / approfondissements attendus
<ul style="list-style-type: none"> > Le prélèvement foncier agricole n'est pas simplement dû à l'urbanisation mais aussi aux activités de loisir.
Grands enjeux et pistes pour la suite
<ul style="list-style-type: none"> >

TOURISME, PATRIMOINE, CULTURE
Compléments, discussion sur le diagnostic présenté
<ul style="list-style-type: none"> > Projet touristique de la Maison du Site de la Forêt de Saoû à l'Auberge des Dauphins : spécificités APN. > Projet de requalification de l'ancien hôpital de Crest dans le but d'en faire une structure d'hébergements touristiques. > Si l'offre en hébergement de groupes (plus de 30 personnes) ne s'est pas développée, c'est qu'à ce jour ce type de structure n'est pas intéressé par le territoire. > Il manque 2-3 hôtels d'une capacité d'accueil de 20-30 personnes. > Il manque des gîtes de groupe.
Études/sources de données à mobiliser
<ul style="list-style-type: none"> > Données de fréquentation des sites touristiques du territoire (ADT 26). > Données sur les hébergements touristiques (ADT 26).
Analyses complémentaires / approfondissements attendus
<ul style="list-style-type: none"> > Faire une analyse séparée concernant les « meublés de tourisme » d'un côté, et les professionnels du tourisme de l'autre.
Grands enjeux et pistes pour la suite
<ul style="list-style-type: none"> > Développer et renouveler l'offre en hébergement.